

**CEREMONIE DE REMISE DES ATTESTATIONS DE CAPACITE
PROFESSIONNELLE AUX GESTIONNAIRES DES ENTREPRISES
DE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES**

Vendredi 31 mars 2017

**ALLOCUTION DE MONSIEUR LE MINISTRE
DES TRANSPORTS**

Son Excellence, Monsieur le Ministre Conseiller
de la délégation de l'Union Européenne
représentant Monsieur l'Ambassadeur de l'Union
Européenne en Côte d'Ivoire,

Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs
Centraux et Chefs de Service,

Mesdames et Messieurs les Représentants des
Organisations, Professionnelles des Transports,

Chers amis journalistes,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, de prime abord, vous remercier
pour votre mobilisation autour de l'évènement
qui nous rassemble ici ce jour, à savoir, la remise
des attestations de capacité aux gestionnaires
d'entreprises de transport routier de
marchandises.

Mesdames et Messieurs,

Dans la politique initiée par le Gouvernement en
vue de l'émergence de la Côte d'Ivoire à
l'horizon 2020, le secteur des Transports occupe
une part importante, à travers sa contribution
attendue au Produit Intérieur Brut.

Pareille ambition nécessite de disposer d'un
système de transport performant. Outre les
infrastructures routières, la performance d'un
système de transport est aussi liée à son
organisation et à la qualité des hommes.

C'est pourquoi, la réforme initiée dans le cadre
de la Loi d'Orientation sur le Transport Intérieur
(LOTI) vise, non seulement, la modernisation du

secteur mais également, la professionnalisation des acteurs.

En effet, le bon usage des infrastructures routières, la gestion optimale de la chaîne logistique ainsi que la sûreté et la sécurité de la circulation, exigent que l'on dispose de ressources humaines bien formées et compétentes.

Le Devis Programme 1 (DP1 OSER) portant « **perfectionnement des Gestionnaires d'Entreprises de Transport Routier de Marchandises pour compte d'autrui** », objet de notre rencontre, en ce jour, est la traduction concrète de la volonté de mon département ministériel de renforcer les capacités des acteurs du secteur.

L'objectif global assigné à ce projet, est l'amélioration de l'Organisation du Secteur des Transports Routiers de Marchandises en Côte d'Ivoire par :

- la mise en place d'un dispositif de formation professionnelle destiné aux gestionnaires d'entreprises de transport;

- la mise en place d'un dispositif de perfectionnement destiné aux conducteurs professionnels en activité.

Les **résultats attendus** des activités à mettre en œuvre au cours de la période couverte par ce devis-programme sont :

1. Rendre l'OSER efficiente au niveau national pour assurer la formation des gestionnaires de transport de marchandises routier et des conducteurs professionnels de poids lourds ;
2. Former pendant la période du DP au moins **1600 gestionnaires** actifs dans le domaine du transport routier de marchandises et au moins **1792 conducteurs** en exercice dans le domaine du transport routier de marchandises ;
3. La reconnaissance par le Ministère des Transports des certificats établis à l'issue des formations des gestionnaires ;

4. La reconnaissance par le Ministère des Transports des certificats établis à l'issue des formations des conducteurs dans le cadre de la réforme des permis de conduire professionnels obligatoires.

Pour le Gouvernement de SEM. Amadou Gon COULIBALY, ce programme de renforcement des capacités, couplé avec le renouvellement du parc automobile, doit non seulement améliorer les performances du secteur, mais également contribuer à la réduction des accidents de la circulation routière aux conséquences dramatiques pour les familles et l'économie nationale.

Quand l'on sait que le coût des accidents représente 0,38 % du PIB en Côte d'Ivoire, l'investissement dans la formation des acteurs des transports se justifie amplement.

Entré en vigueur depuis le 23 novembre 2015, le projet a donné à ce jour, les résultats suivants que sont :

- le renforcement des capacités de **11** formateurs de l'OSER ;

- L'équipement de l'OSER en **4 camions de formation** (2 camions porteurs et 2 camions tracteurs);
- La formation de **645** Gestionnaires d'entreprises de transport ;
Formation de **1374** conducteurs de véhicules de transports de marchandises.

Mesdames et Messieurs,

Il s'agit là d'un pas déterminé sur la voie menant vers l'émergence, un pas significatif que nous devons aux efforts des différentes parties prenantes. Ces résultats sont aussi le fruit des appuis de partenaires fidèles et engagés parmi lesquels, l'Union Européenne qui apporte au Devis Programme un appui financier de 490 millions FCFA dans le cadre du Programme de Préservation du Réseau Routier en Côte d'Ivoire (PRECI).

C'est donc le lieu de saluer l'excellence de la coopération entre la Côte d'Ivoire et l'Union Européenne et de remercier bien vivement chacun des acteurs qui, en son sein, a contribué à obtenir ces résultats.

A travers vous, Monsieur le Ministre Conseiller, je voudrais remercier tout particulièrement Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de l'Union Européenne, pour son implication personnelle dans tous les projets du secteur des transports. Nous étions ensemble récemment à Abengourou pour le lancement du tour de l'Est dans le cadre de la lutte contre les surcharges des routes. Aujourd'hui, il a bien voulu se faire représenter à cette activité qui vise à améliorer les conditions et le cadre de travail du secteur du transport routier.

Les **645** gestionnaires que nous célébrons aujourd'hui, annoncent le début d'une nouvelle ère dans le secteur des Transports. Initiés aux techniques de management d'une entreprise de transport, ces "pionniers" vont contribuer à une plus grande efficacité et une plus grande efficacité dans la gestion des transports et une sécurité routière plus accrue.

C'est pourquoi, je voudrais à présent, rappeler aux acteurs des Transports que la réforme est engagée. Elle est irréversible. **L'attestation de capacité professionnelle est désormais**

obligatoire pour quiconque veut exercer dans le secteur des Transports. J'invite tous les gestionnaires et les conducteurs en activité, à s'inscrire afin d'effectuer leur renforcement des capacités.

Je rappelle que la phase pilote du projet s'achève le 22 mai 2017.

Mesdames et Messieurs,

Il convient dès à présent, de réfléchir sur les conditions et les modalités pour la poursuite de l'activité, en vue de la remise à niveau de 3000 gestionnaires d'entreprises de transport.

Enfin, je souhaite que d'autres partenaires au développement se mobilisent pour nous accompagner en vue de l'atteinte de cet objectif.

Je vous remercie.

Amadou KONE